

La théorie des systèmes comme. Instrument d'analyse scientifique des phénomènes administratifs et éducatifs au sein de l'université

Ahmed BENCHEHIDA

De peur de passionner l'intervention et d'être partial, le psychologue, je suis doit se méfier de toute réaction épidermique, des jugements hâtifs qui feront la part belle aux projections. Il sait qu'il est à la fois:

- Un homme qui a eu des relations perdant près de 25 ans, relations bonnes ou mauvaises avec l'institution universitaire.
- Un citoyen, porteur d'une certaine idéologie et qui aimerait que ça fonctionne ainsi et pas autrement.
- Un universitaire qui veut toujours plus pour succès sa fonction d'enseignant et qui est constamment déçu pas une administrations figée.

En somme, et à l'éclairage de ce qui s'est dit, au cours des deux précédentes journées, je privilégie de voir la bouteille à moitié pleine, plutôt que de la voir à moitié vide, d'où le choix d'étudier, les dysfonctionnements de l'Université par les biais de la théorie des systèmes. Exit donc, la philosophie de l'éducation, les grands principes vu le repli sur une observation nombriliste.

Trois parties constitueront cette communication:

I. La théorie des systèmes.

II. Psychosociologie des phénomènes administratifs et éducatifs.

III. L'institution universitaire et le changement.

I) LA THEORIE DES SYSTEMES.

a) Considération générales :

1) La structure fondamentale.

a) Un système finalisé se présente essentiellement comme un ensemble d'organes qui exercent des fonctions. Dans cette définition, l'accent est mis sur l'aspect organique (institutionnel, mais, on peut aussi regarder un système finalisé comme un

ensemble de relations stables entre variables d'entrée, variables de sorties et variables de commande, ou plus généralement, de régulation.

Dans cette deuxième définition, l'accent est mis non sur les organes, mais sur les transformations qu'ils opèrent.

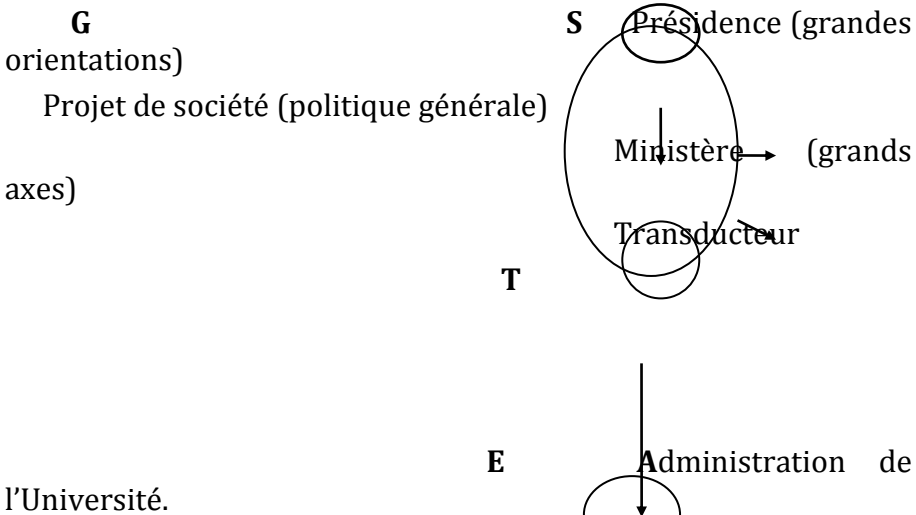
b) Tout système finalisé comporte un organe effecteur En ou ensemble d'organes effecteurs, et un organe gouverneur : G d'organes gouverneurs.

D'ORGANES GOUVERNEURS :

L'organe effecteur, dans le cas qui nous concerne, s'avère être l'administration de l'Université dont l'objectif est l'attendre les buts assignés.

L'organe gouverneur pilote l'effecteur (en assume la régulation) par des messages (flux d'information).

Schématiquement, cela se traduit ainsi :



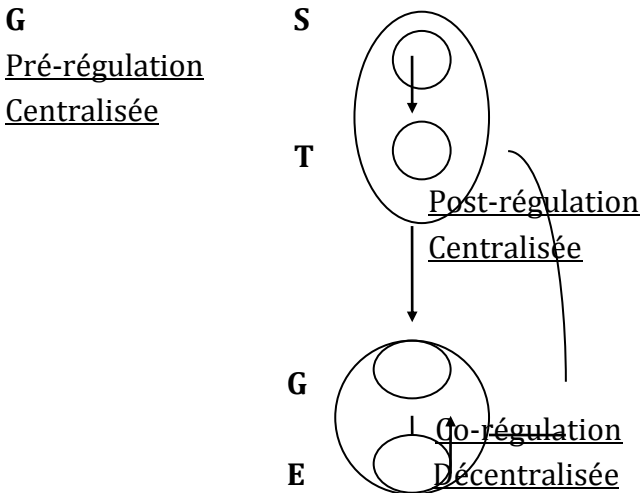
L'organe G, est lui-même composé de deux sous-systèmes : le S = sélecteur de finalité (quel type d'homme, de femme, veut - on avoir) le T = transducteur.

Le sélecteur de finalité S est l'organe où s'élaborent les buts (politique générale du pays).

Le transducteur T (Tutelle, Ministère transforme les messages relatifs aux buts en message à portée opérationnelle. Les mêmes messages sont transmis à E (administratif de l'Université) sous forme de directives, de circulaires, qui est chargé de les traduire

dans les faits (sous formes de séquences ou d'opérations à accomplir. Un tel système simpliste pouvait être opérant tant que le nombre d'universités, l'effectif d'étudiants étaient raisonnables.

2° Pour gérer la situation complexe, conséquence de l'évolution des mentalités du développement économique et social, il nous faut parler de systèmes complexes finalisés cette fois-ci régis par une triple régulation.



G= La vision de la société que tente d'imposer les acteurs sociaux.

E= L'administration spécifique résultante de la lutte des clans de l'arrivisme de certains pour utiliser l'administration à leurs fins personnelles.

Essayons d'analyser ce schéma et de repérer les niveaux auxquels peuvent surgir des dysfonctionnements

1- G [] organe gouverneur a-t-il projet de société, le profil de l'homme qu'il souhaite former?

Le projet de société étant du domaine de l'inconnu, nous nous cantonnerons dans l'étude sommaire du discours éducatif. Posons-nous donc cette question:

Comment le discours éducatif lié au discours historique, éthique, philosophique et même scientifique, se structure-t-il pour produire le type d'homme dont l'institution a besoin? Quelle est sa logique? Quels procédés utilise-t-il? On répondra que le pouvoir utilise, en priorité, les procédés du discours par lesquels on

entend moins la falsification des faits que la manière de faire voir le réel (positif) en dissimulant la contradiction. Il suffit de sélectionner les éléments qui cachent avec l'orientation générale déterminée par l'institution pour produire l'événement psychologique cristallisé par une structure globale induite.

L'analyse de contenu lie donc, rhétorique, logique et psychologie. Son terrain de prédilection est le champ politique au sens large « d'organiser, gouverner, manier, former, élever, instruire ».

Le moyen pour transmettre ce discours: La phraséologie de la passion et l'appel à une trop vague action,... En un mot, tout ce qui cherche à impressionner le destinataire au lieu d'exprimer le réel.

S et **T** les services du niveau de la plus haute instance du pays et au niveau du Ministère réduits à de simples instruments techniques, occupés par des technocrates trop serviles avec la politique, soumis à taux de turn-over élevé (les ministères changent tous les deux ans en moyenne) s'avèrent incapables de traduire les grandes orientations (quand elles existent, en axes, en tâches opérationnelles). Ils ne font que parer à l'urgence.

E= Le transducteur (2)= l'administration qui est chargée de traduire les actes concrets, les circulaires vis et autres messages mais, en tenant compte de l'environnement local, indigente en personnels de qualité, finit pour ne plus prendre d'initiatives. D'où le règne de la médiocrité.

Elle obéit alors aux grands principes de l'éducation traditionnelle de l'éducation, la sacralisation de l'obéissance le prônement de la résignation, l'étalage de la supériorité de l'administrateur sur l'enseignant, l'organisation de la dépendance, la stigmatisation morale, la punition, la récompense. Les conséquences de ce qui est ainsi véhiculé sont connues : le développement de l'hypocrisie, le formalisme, l'ennui.

Les choses ont fonctionné ainsi tant que « l'Université » vivait en autarcie sans contact réel avec la société.

Les mouvements de grève, l'évolution de la situation politique et la tentative des acteurs sociaux de travailler l'Université ont démontré les limites du pouvoir dans la gestion de l'institution.

Dans un système complexe; la régulation ne peut se limiter à une pré-régulation centralisée.

En admettant que G (l'instance suprême), et plus particulièrement, T (le Ministère) d'un modèle acceptable du système à piloter un tel modèle du fait de sa complexité et du fait qu'il comporte beaucoup de boîtes noires, n'est pas entièrement adéquat avec la réalité.

L'environnement aussi bien politique, social, que culturel se modifie d'une façon imprévisible. En l'occurrence, (l'université) du fait de sa proximité avec la société, subit alors, des perturbations d'origine externe ou interne. L'inexistence de circuit de retour de l'information (feed-back) n'a pas, donc, permis une post-régulation correctrice ou adaptatrice.

Pour se dégager, le pouvoir en panne du projet, compte bien sur le Conseil Supérieur de l'Education ; le Ministère, ne pouvant traduire les grandes orientations en programme d'actions, crée de petits ministères qui sont les académies.

Les enseignants ont, hélas, fait preuve de complicité, eux, la conscience éveillée de l'Université, ou suivent deux types de démarche.

1- Soit, en adoptant un profil, usés par des luttes stériles, en évitant de s'impliquer...subissant bon gré, mal gré.

2- Soit, en collaborant ouvertement, trop souvent, par calcul et compromission espérant un gain immédiat de promotion.

La grande masse, cependant, demeure et c'est une opinion personnelle, intègre. Elle est capable, pour que les conditions sociales et politiques lui soient favorables, de redynamiser l'institution.

II) Des aspects psychosociologiques des rapports entre Administration et Education.

Après l'approche système présentée sans « esprit de systèmes » ni prétention scientifique, il nous semble plus adéquat de considérer le phénomène administratif et le phénomène éducatif d'un point de vue plus humain, du moins, plus anthropologique.

Il convient, aussi, de préciser que nous n'envisageons que l'étude des rapports entre Administration et Educations (considérés sous leurs aspects phénoménologique et institutionnel. On examinera, en premier, lieu les rapports entre activités administratives et activités éducatives dont les aspects relèvent principalement de la psychologie, puis les raisons du parallélisme

de l'institutionnalisation du phénomène administratif et du phénomène éducatif.

L'institution universitaire est composée, en fait, de deux institutions (l'administrative et l'éducative).

1- Les caractéristiques de l'activité administrative.

a) elle est fondamentalement rationnelle, elle concerne la préparation de la décision et de l'action ainsi que la conduite et le contrôle de celle-ci.

b) L'étymologie apporte quelques lumières sur la notion d'administration : Il s'agit de s'occuper des petites choses (minora), des détails (minute) en vue d'un but tenu pour dérivable. Le préfixe : ad exprime cette intentionnalité de l'activité administrative. Cette activité, dans la civilisation actuelle, est synonyme de faire faire , où la préparation de l'action prend une place de premier plan au regard du souci d'efficacité.

Au sens moderne, l'administration veut dire aménagement, arrangement, organisation, qu'elle tend à créer, à maintenir, à rétablir un ordre, l'ordre défini par le pouvoir pour qui l'administration est un moyen.

3- Ainsi défini, l'acte administratif considéré dans sa valeur intrinsèque, est neutre.

En d'autres termes, l'administration de l'Université est au service de l'action éducative et donc, des enseignants. Elle n'existe que par ce les enseignants existent. Le constat que est ce problème a été soulevé par ne vits intervenants, nanti de se complexité psychologique et sociale, le pouvoir administratif se pervertit. Il est hanté par la monition du son hégémonie sur l'enseignant. L'université n'est plus alors qu'une institutions administrative à caractère éducatif.

Dans le cas de l'Université, l'activité administrative, du fait qu'elle traduit dans les actes un certain type du réflexion, de traitement de l'information, de prise de décision, aurait du être, en elle-même, formatrice.

a) L'apport éducatif de l'activité administration.

1) On ne peut affirmer que, l'activité administrative ne comporte des vertus éducatives que si l'acte d'administrer est considéré dans tout son développement, et non, les seules tâches

parcellaires et routinières assignées aux « manoeuvres de l'administration.

L'activité administrative n'est éducative, pour celui qui s'y livre ou pour les autres, que si elle comprend une partie notable sinon, la totalité des opérations intellectuelles du processus administratif (ce qui n'est pas le cas dans nos universités : rassemblement de l'information pertinente en considérations du but assigné, mis en ordre de l'information et construction d'agrégats, construction de schémas, de modèles de prévision et de décision élaborations de programmes d'actions, conduite et contrôle d'exécution.

2°) En raison de l'évolution des besoins, et des aspirations de la communauté universitaire, des conditions économiques et politiques, une telle activité ne doit pas être routinière. Elle exige de la part de celui qui l'exerce: inauguration, esprit d'innovation sens de l'adaptation.

EX.....

3°) L'activité administrative, située au point d'articulation de la connaissance et de l'action, de supposée neutralité, de sa sévère rationalité, peut apparaître, pour certains universitaires, moins exaltants que les activités sociologiques (et notamment politique).

b) de la nécessité de l'administration de l'activité éducative: La nécessité du l'administratif cependant, semble moins bien accepté à l'Université, surtout que leurs acteurs agissent seuls, avec une large autonomie ou dans des groupes restreints, des petites communautés l'enseignement montre que les appareils administratifs échappent difficilement aux déviations buvercutions.

L'enseignement et nous le constatons au sien de l'Institut du psychologue, éprouvent peu d'attraits pour les activités de gestion: Ils supportent aussi, assez difficilement, les sujétions administratives.

II) **Institutions donnent introductions.**

Une bonne administration est celle où sont mis en oeuvre trois modes de régulation :

- directivité.
- Activité spontanée.

- auto adaptation.

3) ADMINISTRATION, EDUCATION ET CHANGEMENT

a) Le changement.

L'hypercompléxcité des sociétés humaines (le cerveau humain : 10 milliards de neurones, 10 synapses) est une cause importante dans changement. L'évolution sociale politique et économique accélère dans le cas de l'Algérie, le processus du changement. Si celui-ci est souvent perturbateur, il peut en émerger un ordre nouveau (redressement national).

A côté du changement fortuit, spontané...existe un autre type de changement qui est souvent provoqué. Il existe, au sein de la société, des organes ou agents (organes politiques, les partis, les syndicats mais, aussi administrateurs et universitaires) qui ont une certaine « idée » de la société. Il existe dans les sociétés humaines des " représentations " de la société et de son devenir: des modèles politiques sont proposés.

L'Administration et l'Education sont, à certains égards, facteurs d'inertie sociale, ils sont des freins du changement.

L'effet conservateur est souvent renforcé par l'institutionnalisation (multiplications des statuts, des règlements, des procédures) et par ses déviations (bureaucratie mendiaient etc...)

En dépit de ces défauts, Administration et Education peuvent être moteur du changement; elles jouent alors, le rôle de « courroie de transmission » indispensables de la volonté de changement qui se manifeste aussi dans d'autres organes du corps social et notamment au niveau politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Liés MAÏRI : Faut-il fermer l'université : ENAL, Alger, 1994.
- W. DOISE. et. Coll : Représentations sociales et analyses de données. P.U.F.(G R E) 1992.
- Institut de Formation (I.F..E.P.P) Formation I et II. Payot, Paris, 1974.
- Revue Psychologie Education université de Constantine. Sept, 1980, Oct.8
- Dossier technique. conférence nationale des acteurs d'université. E.N.A. 8 Avril,1992.

